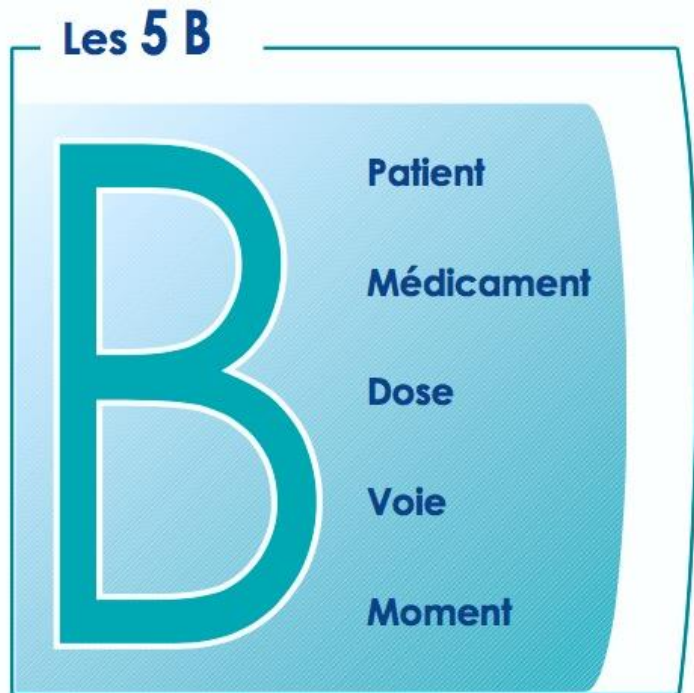


# Le circuit du médicament en établissement de santé

## Rôle de la pharmacie clinique

# Les enjeux



**LE MÉDICAMENT  
N'EST PAS UN  
PRODUIT  
COMME LES AUTRES.**



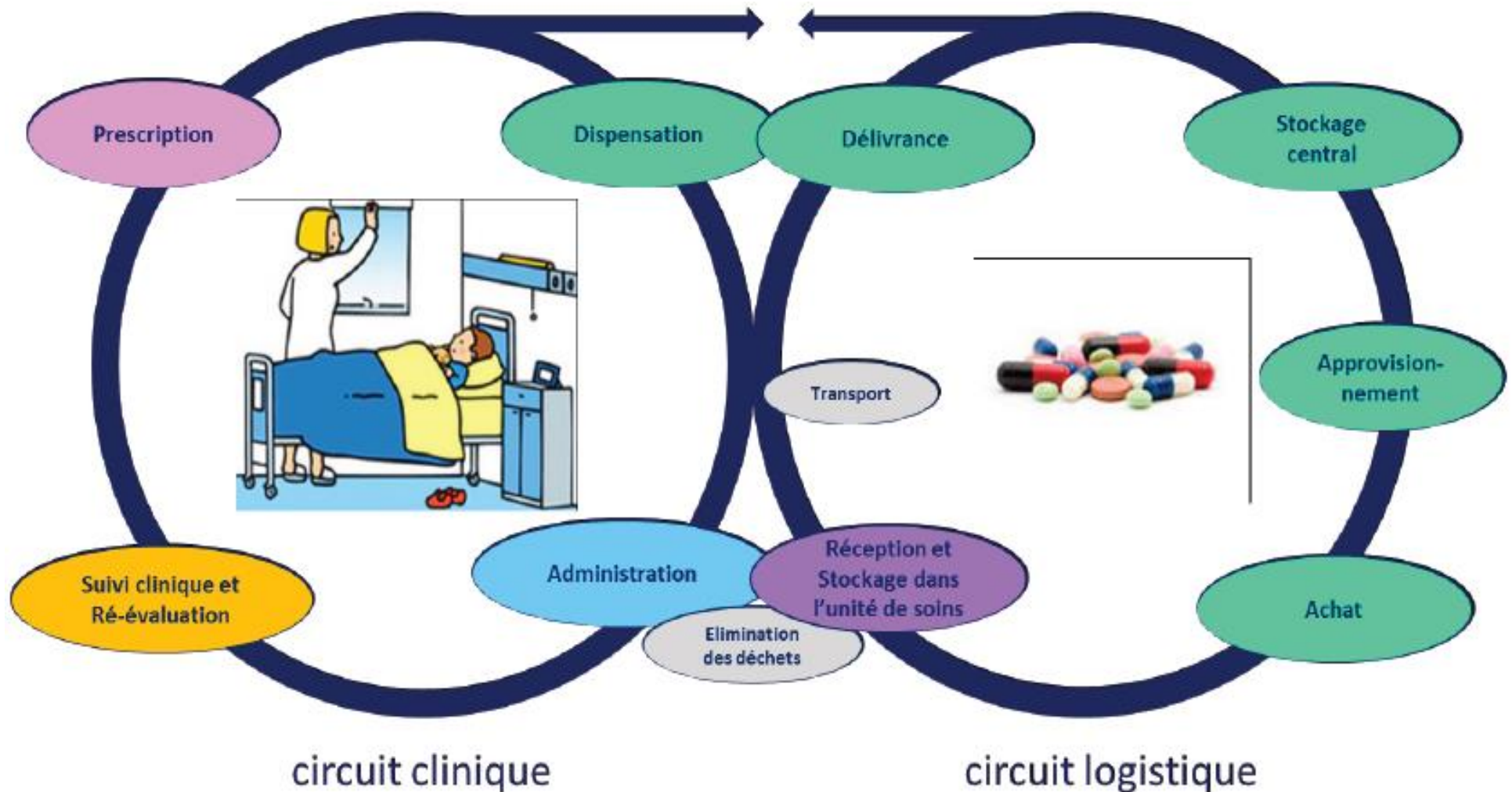
Le médicament contient des substances actives qui ont des effets sur votre organisme. Il est là pour soigner mais s'il est mal utilisé, il peut être dangereux. Suivez la prescription de votre médecin et les conseils de votre pharmacien.

**LES MÉDICAMENTS, NE LES PRENEZ PAS D'IMPORTÉ COMMENT.**



[WWW.UNIV-LYON1.FR/MEDICAMENT](http://www.univ-lyon1.fr/medicament)

# Le circuit du médicament : schéma général



**2 circuits interconnectés**

# Le circuit du médicament : définition *(rapport IGAS)*

- Circuit clinique
  - Il correspond à la prise en charge médicamenteuse du patient depuis son admission au moment où son traitement habituel est pris en compte, jusqu'à sa sortie.
  - Au sein de l'hôpital, ce circuit clinique inclut les phases de prescription, dispensation et administration.
- Circuit logistique
  - Le circuit logistique vient en appui du circuit clinique.
  - Il concerne le médicament en tant que produit, de l'achat jusqu'à la délivrance dans l'unité de soins, rejoignant le circuit clinique au stade de l'administration du médicament au patient.

# Le circuit du médicament

- Aujourd'hui, fort pilotage de ce processus complexe multi-professionnel
  - Engagement du directeur de l'établissement
  - Désignation d'un Responsable Qualité (*arrêté du 6 avril 2011*)
  - Intégration dans les missions de la CME
  - Déclinaison opérationnelle variable et adaptée à chaque établissement très souvent au niveau des COMEDIMS (*Commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles*)

 *Mise sous assurance qualité*

# Les acteurs

Prescripteur <sup>1</sup>	Pharmacien	Préparateur en pharmacie	Infirmier (ères)	Aide-soignante (s)	Patient <sup>2</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prend une décision thérapeutique</li> <li>Prescrit les médicaments selon la conformité à la réglementation, aux référentiels scientifiques actuels et de manière adaptée à l'état du patient</li> <li>Finalise sa prescription par la rédaction d'une ordonnance, enregistre sa prescription dans le dossier du patient</li> <li>Informe le patient et s'assure de son consentement le cas échéant écrit</li> <li>Evalue l'efficacité du traitement et sa bonne tolérance</li> <li>Réévalue la balance bénéfices/risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et valide la prescription</li> <li>Emet une opinion en tant que de besoin</li> <li>Prépare et fabrique les médicaments en tant que de besoin</li> <li>Délivre les médicaments en s'assurant de la maîtrise des stocks</li> <li>Assure la mise à disposition des informations nécessaires au professionnel de santé et au patient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prépare et fabrique les médicaments sous le contrôle effectif du pharmacien</li> <li>Délivre les médicaments sous contrôle effectif du pharmacien</li> <li>Participe à la gestion des stocks</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifie la prescription</li> <li>Prépare les doses à administrer extemporanément</li> <li>Vérifie la concordance entre la prescription, le médicament et le patient</li> <li>Informe le patient et obtient son consentement</li> <li>Administre les médicaments au patient</li> <li>Enregistre l'acte d'administration</li> <li>Suit les effets attendus et les réactions éventuelles</li> <li>Réassort le stock</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide à la prise sous la responsabilité de l'infirmier(ère)</li> <li>Informe l'infirmier(ère) de toute modification d'état du patient</li> <li>Participe au maintien de l'autonomie et à l'éducation du patient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informe les précédents acteurs de ses traitements habituels pour conciliation</li> <li>Communique les renseignements relatifs à ses facteurs de risque et allergies connus</li> <li>S'informe sur son traitement et les effets indésirables éventuels</li> <li>Observe les indications de bon usage du médicament</li> <li>Participe en tant que partenaire de sa prise en charge médicamenteuse</li> </ul>

**Participe à l'éducation du patient / Participe à la surveillance du patient / Notifie les incidents/erreurs médicamenteuses**

1. Selon la réglementation en vigueur  
2. Selon son niveau d'autonomie

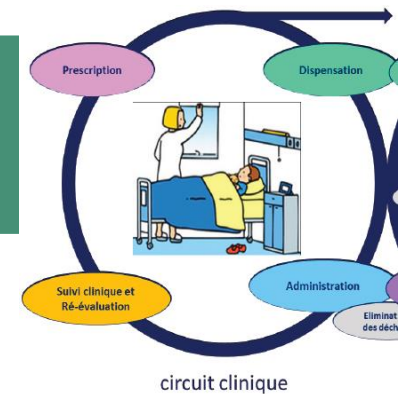
# Des risques et ... des évènements indésirables

- Pourquoi ?
  - Processus complexe avec plusieurs étapes et différents professionnels
  - Des situations cliniques nombreuses
  - Des organisations variables dans chaque établissement
- Comment les prévenir ?
  - Identifier, connaître les situations à risque : patients, médicaments, organisations
  - Mettre en place des systèmes de sécurité : bonnes pratiques, formation, organisations, ...
  - Déclarer et analyser les évènements indésirables : pour un cercle vertueux !
- Focus sur une activité pharmaceutique ...

# Pharmacie clinique

«La pharmacie clinique est l'utilisation optimale du jugement et des connaissances pharmaceutiques et biomédicales du pharmacien dans le but d'améliorer **l'efficacité**, la **sécurité**, **l'économie** et la précision **selon lesquelles les médicaments doivent être utilisés** dans le traitement des **patients** »

Ch. Walton, Université du Kentucky, 1961

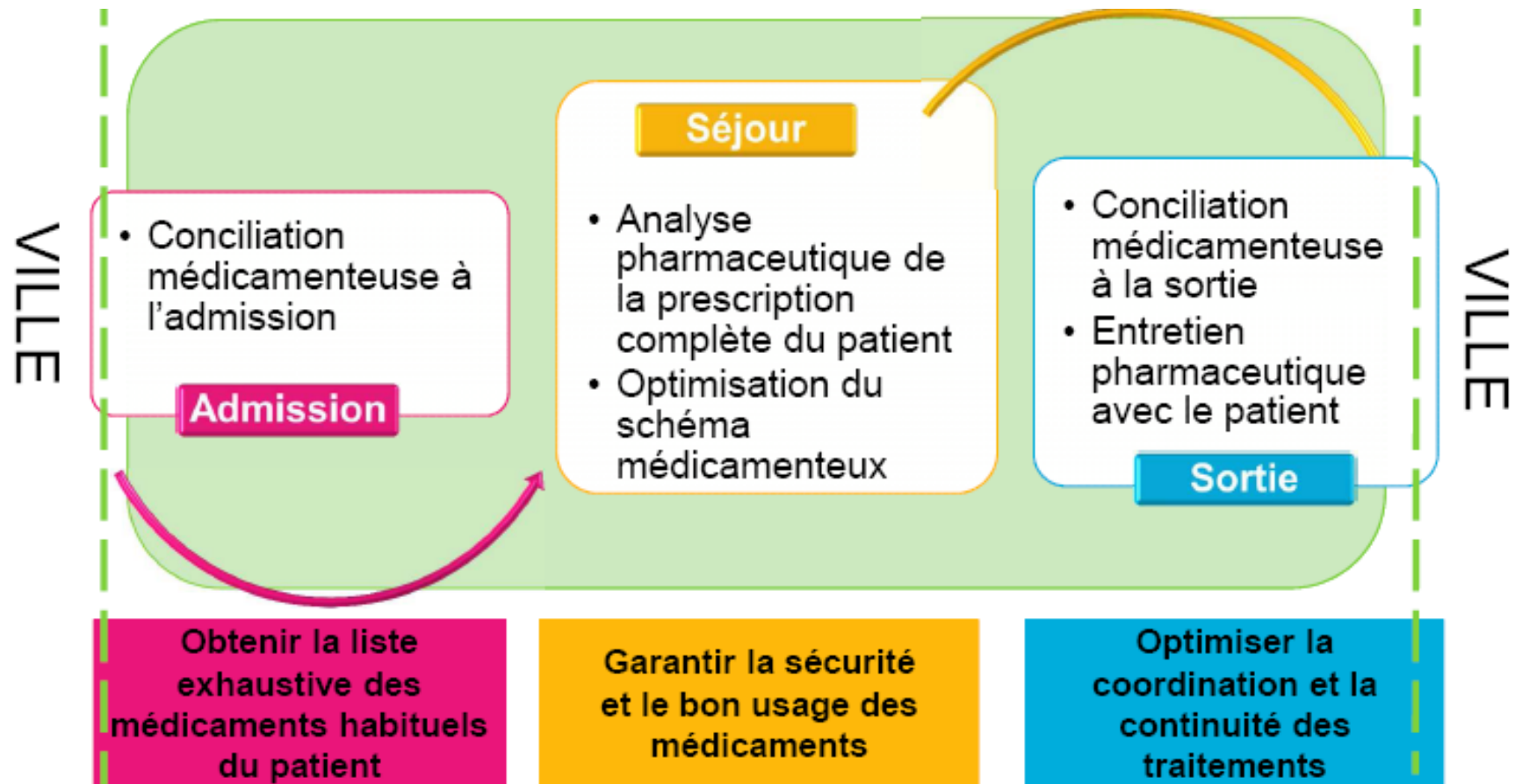


**2019, mission des pharmacies des établissements de santé :**

- Contribuer à la sécurisation, la pertinence et l'efficacité du recours aux produits de santé
- Contribuer à la qualité des soins en collaboration avec les autres membres de l'équipe de soins et y associant le patient



# Focus sur le séjour hospitalier



# Pharmacie clinique : les outils

## La conciliation des traitements médicamenteux selon la Haute Autorité de Santé

« *La conciliation des traitements médicamenteux est un **processus formalisé** qui prend en compte, lors d'une nouvelle prescription, tous les médicaments pris et à prendre par le patient.*

*Elle associe le patient et repose sur le partage d'informations et sur une **coordination pluri-professionnelle**.*

*Elle **prévient ou corrige les erreurs médicamenteuses** en favorisant la transmission d'informations complètes et exactes des médicaments du patient entre professionnels de santé **aux points de transition** que sont l'admission hospitalière, la sortie et les transferts. »*

# Pharmacie clinique : les outils

## Analyse pharmaceutique des prescriptions

« **Expertise structurée** et continue des thérapeutiques du patient, de leurs modalités d'utilisation et des connaissances et pratiques du patient

Trois éléments majeurs

- la situation **clinique du patient** ;
- la **thérapeutique médicamenteuse** du patient ;
- les **recommandations** de pratiques cliniques (fondement de la prise en charge du patient et des interventions pharmaceutiques proposées) »

M. Juste, 2012

# Pharmacie clinique : les outils

TAMPON :	<b>Fiche Intervention Pharmaceutique</b>	
	Démarche assurance qualité	Page 1/3

\*Le N° d'enregistrement est indispensable pour l'externalisation des données patient et médecin (confidentialité)

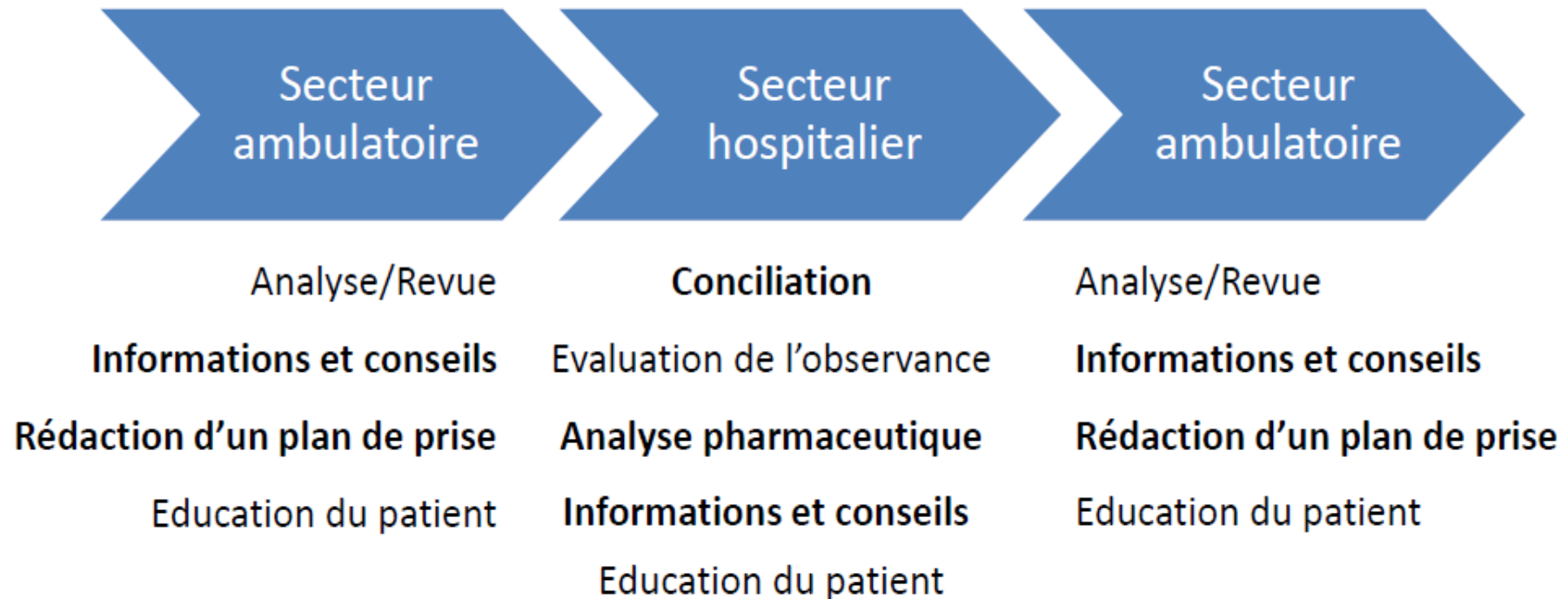
Numéro d'enregistrement *		NOM		PRENOM	
Date :	Code CIP du médicament	N° Facture :	Age : ans ou mois	Sexe :	pooids Kg
				<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
<b>1 - PROBLEME (1 choix) :</b>		<b>2 - PRESCRIPTEUR :</b>		<b>5 - ORDONNANCE :</b>	
1.1 <input type="checkbox"/> Contre-indication / Non conformité aux référentiels 1.2 <input type="checkbox"/> Problème de posologie 1.3 <input type="checkbox"/> Interaction médicamenteuse <input type="checkbox"/> A prendre en compte <input type="checkbox"/> Précaution d'emploi <input type="checkbox"/> Association déconseillée <input type="checkbox"/> Association contre-indiquée <input type="checkbox"/> Publiée 1.4 <input type="checkbox"/> Effet indésirable 1.5 <input type="checkbox"/> Oubli de prescription 1.6 <input type="checkbox"/> Médicament ou dispositif non reçu par le patient <input type="checkbox"/> Indisponibilité <input type="checkbox"/> Inobservance <input type="checkbox"/> Incompatibilité physico-chimique 1.7 <input type="checkbox"/> Prescription d'un médicament non justifié 1.8 <input type="checkbox"/> Redondance 1.9 <input type="checkbox"/> Prescription non conforme <input type="checkbox"/> Support ou prescripteur <input type="checkbox"/> Manque d'information, de clarté <input type="checkbox"/> Voie d'administration inappropriée 1.10 <input type="checkbox"/> Pharmacodépendance 1.11 <input type="checkbox"/> Monitoring à suivre		Nom Prénom :  2.1 <input type="checkbox"/> Médecin généraliste 2.2 <input type="checkbox"/> Médecin spécialiste 2.3 <input type="checkbox"/> Médecin hospitalier		5.1 <input type="checkbox"/> Classée 5.2 <input type="checkbox"/> Transmise au prescripteur  2.4 <input type="checkbox"/> Sage-femme, 2.5 <input type="checkbox"/> Dentiste, 2.6 <input type="checkbox"/> Infirmier	
<b>3 - INTERVENTION (1 choix) :</b>		<b>4 - DEVENIR DE L'INTERVENTION</b>			
3.1 <input type="checkbox"/> Adaptation posologique 3.2 <input type="checkbox"/> Choix de la voie d'administration 3.3 <input type="checkbox"/> Améliorer les méthodes de dispensation /d'administration 3.4 <input type="checkbox"/> Suivi thérapeutique 3.5 <input type="checkbox"/> Ajout (prescription nouvelle) 3.6 <input type="checkbox"/> Changement de médicament 3.7 <input type="checkbox"/> Arrêt ou refus de délivrer		4.1 <input type="checkbox"/> Acceptée par le prescripteur 4.2 <input type="checkbox"/> Non acceptée par le prescripteur sans motif /d'administration 4.3 <input type="checkbox"/> Non acceptée par le prescripteur avec motif 4.4 <input type="checkbox"/> Refus de délivrance avec appel prescripteur 4.5 <input type="checkbox"/> Refus de délivrance sans appel prescripteur 4.6 <input type="checkbox"/> Acceptation du patient (information du patient et prescripteur non contacté) 4.7 <input type="checkbox"/> Non acceptation par le patient			

**DETAILS POUR ANALYSE DE L'INTERVENTION PHARMACEUTIQUE** préciser : DCI, Dosage, posologie, rythme d'administration des médicaments ; Éléments pertinents en relation avec le problème dépisté ; Constantes biologiques perturbées ou concentration d'un médicament dans liquides biologiques (+ normales du laboratoire) ; Décrire précisément l'intervention pharmaceutique.

Contexte de l'intervention

Prescription		Nature du problème		Proposition		IP Acceptée / Non acceptée	
Code Famille médicament	description	Etape	Code Problème médicamenteux	description	Code intervention/Proposition		
A	gaviscon trois sachets par jour	HOS	8,5	prise en même temps que les autres médicaments, mais peut empêcher leur absorption	6	décaler la prise de gaviscon	Acceptée
A	Glucose 30%: 1ml en 1 fois	HOS	1,4	erreur d'unité	3	1 ampoule en 1 fois	Acceptée
N	Depakote 250MG CPR: 1 matin et 0,5 cpr le soir	HOS	8,5	comprimé non sécable et non broyable	3	propose: 1 cpr 1 jour/2 pour la prise du soir ou une augmentation à 1 cpr	Acceptée
N	TIAPRIDAL 100MG/2ML SOL INJ	HOS	1,4	doublon ligne TIAPRIDAL 100MG/2ML SOL INJ	2	arrêt d'une ligne	Acceptée
C	bisoprolol 1,25mg/ jour	ADM	1,2	Prend ACEBUTOLOL à domicile	1	changer de bêtabloquant surtout que patient bradycardise et que l'ACEBUTOLOL est moins bradycardisant	Acceptée
N	EXELON 4,6mg tous les 3 jours	HOS	1,4	Se prend tous les jours	1	modifié pour un par jour	Acceptée
C	Bisoce 2,5MG CPR	HOS	1,4	doublon ligne Bisoce 2,5MG CPR	1	arrêt d'une ligne	Acceptée
N	LOXAPAC IM	HOS	8,2	Voie IM contre indiqué avec les anticoagulants	1	changer de voie le LOXAPAC	Acceptée
N	EXELON un patch tous	HOS	1,4	Se prend tous les jours	4	modifié pour un par jour	Acceptée

# Le pharmacien dans le parcours de soins



**Complémentarité des outils**

# Synthèse

- Le circuit du médicament est structurant pour un établissement de santé car il est en interrelation avec l'organisation des soins.
- Les professionnels de santé impliqués sont acteurs de la bonne organisation du circuit du médicament et de sa sécurisation.
- Des risques associés à prendre compte.
- Une dynamique d'amélioration de la qualité incontournable.

# Les principaux référentiels

Décret n°2010-1029 du 30 août 2010 relatif à la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles dans les établissements de santé.

Arrêté du 6 avril 2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et aux médicaments dans les établissements de santé.

Loi n° 2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé.

Circulaire DGOS n° DGOS/pf2/2012/72 du 14 février 2012 relative au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements de santé.

HAS. Manuel de certification des établissements de santé. Accessible sur <https://www.has-sante.fr>

# Pour en savoir plus

MeaH. Rapport final. Organisation et sécurisation du circuit du médicament. Approfondissement. Juillet 2008. 33 pages.

Dossiers Solidarité et Santé. Les évènements indésirables graves associés aux soins observés dans les établissements de santé. Résultats des enquêtes nationales menées en 2009 et 2004. N°17 2010. 18 pages.

IGAS. RM2011-063P. Le circuit du médicament à l'hôpital. MH Cubaynes, D Noury, M Dahan, E Falip. Mai 2011. 113 pages.

DGOS. Qualité de la prise en charge médicamenteuse. Outils pour les établissements de santé. Février 2012. 45 pages.